

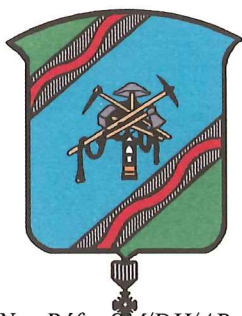
Département du Pas-De-Calais

Arrondissement
de Béthune

Canton de Nœux les Mines

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE NŒUX LES MINES



Nos Réf. : SM/DH/AP
Affaire suivie par M. David Habourdin

*Mesdames et Messieurs les Membres
Du Conseil Municipal*

Le 12 mai 2021

Madame, Monsieur, Cher(es) Collègues,

*J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera en Mairie, le **MERCREDI 19 MAI 2021 à 18 h 00, Salle des Fêtes de la Mairie.***

Les membres de la Commission des Finances : M. SWITALSKI – Mmes GAUTHIER - URBANSKI - MM. HOBERG - NOREL - Mmes DOMART - PROOT - M. BLONDEL - Mme GODART, Ainsi que M. BUGZEL et M. ANTOCHEWICZ sont invités à assister à la Commission Finances qui aura lieu le :

*Du **MARDI 18 MAI 2021 à 18 h00**, en Mairie.*

Je soussigné(e) _____

Déclare donner procuration à _____

*Pour tout vote ou discussion pouvant intervenir lors de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 19 MAI 2021.*

Signature,

Compte tenu des mesures sanitaires nécessaires dans le cadre de la gestion du virus Covid-19, la séance se tiendra à la salle des fêtes attenante à la mairie. Les mesures de distanciation physique seront mises en œuvre ainsi qu'un protocole d'entretien et nous demanderons à chacun de respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Par ailleurs, le Conseil Scientifique préconise le respect des règles sanitaires suivantes :

- Port du masque individuel ;*
- Lavage des mains ou utilisation d'une solution hydro-alcoolique à l'entrée ;*
- Utilisation d'un stylo personnel pour les signatures ;*

Durant la période d'urgence sanitaire et afin de limiter les risques de contagion, la présence du public sera limitée.

Hôtel de Ville - 101, Rue Nationale - 62290 NŒUX-LES-MINES - Tél. : 03 21 61 38 00 - Télécopie : 03 21 26 84 08

ORDRE DU JOUR

- 1) *Décision modificative n° 1 : budget Ville,*
- 2) *Décision modificative n° 1 : lotissement « Paradis,*
- 3) *Ajustement de la délibération budgétaire 2021,*
- 4) *Prorogation du délai d'utilisation de la subvention du Conseil Départemental, accordée le 9 avril 2018, concernant l'Eglise Sainte Barbe,*
- 5) *Contrat de Ville : programmation 2021,*
- 6) *Projet de Fonds Public des Territoires 2021,*
- 7) *Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, année 2021,*
- 8) *Opération « Permis de Conduire pour un Emploi » : validation des candidatures pour l'année 2021,*
- 9) *Convention tripartite entre la commune, l'Etat et de SDIS, pour des travaux au CIS de Noeux-les-Mines,*
- 10) *Vente définitive de la parcelle cadastrée section AP n° 115p, située Rue Joliot Curie, à M. et Mme RENOIR,*
- 11) *Achat à Mme Sylvie MALENGROS, d'une partie de la parcelle cadastrée section AD n° 419, située Rue de l'Egalité,*
- 12) *Principe de vente d'un terrain à bâtir, Rue de Vermelles,*
- 13) *Autorisation du dépôt d'une demande de subvention auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais, pour la création d'un réseau de vidéoprotection,*
- 14) *Adhésion du service jeunesse et de l'EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant), à la plate-forme ressources « Gamins Exceptionnels »,*
- 15) *Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonction des agents de Police Municipale, du cadre d'emploi des Chefs de Service de Police Municipale,*
- 16) *Délibération instaurant les indemnités horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS).*

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(s) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Serge MARCELLAK.